

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL D'UNE SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AMOS TENUE À LA SALLE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL SITUÉE AU 182 DE LA 1^{RE} RUE EST ET WEBDIFFUSÉE CE LUNDI 16 DÉCEMBRE 2024 À 19 H 30, AU COURS DE LAQUELLE ÉTAIENT PRÉSENTS OUTRE LE MAIRE, M. SÉBASTIEN D'ASTOUS LES CONSEILLÈRES ET CONSEILLERS SUIVANTS :

Monsieur Mario Bédard	siège n° 1;
Monsieur Martin Roy	siège n° 2;
Madame Nathalie Michaud	siège n° 3;
Monsieur Pierre Deshaies	siège n° 4;
Monsieur Mario Brunet	siège n° 5

tous formant quorum sous la présidence du maire.

Résolution n° 2024-460

NOMINATION DES MEMBRES DE LA COMMISSION DE DYNAMISATION DU CENTRE-VILLE D'AMOS

CONSIDÉRANT QUE la Ville d'Amos a adopté le règlement n° VA-1302 créant la Commission de dynamisation du centre-ville d'Amos;

CONSIDÉRANT QUE le règlement prévoit la composition de ladite Commission, incluant des représentants de divers secteurs économiques et citoyens conformément à l'article 4 du règlement;

CONSIDÉRANT QUE le Conseil municipal a reçu les candidatures proposées pour la nomination des membres de la Commission;

EN CONSÉQUENCE, il est PROPOSÉ par la conseillère Nathalie Michaud, APPUYÉ par le conseiller Martin Roy et RÉSOLU unanimement :

DE NOMMER les personnes suivantes à titre de membres de la Commission de dynamisation du centre-ville d'Amos, conformément au règlement n° VA-1302 :

Représentant du secteur de la restauration: Philippe Guertin
Représentant du secteur du commerce au détail: Daphnée Arcand
Représentant citoyen: Annie Audet
Représentant du secteur immobilier: Marie-Ève Tremblay

Représentant du conseil municipal: Mario Bédard
Représentant de la SADC Harricana: Guillaume Lamarre
Représentant du CLD Abitibi: Sonia Tardif
Représentant de la Chambre de commerce CCI AH: Christian Dubois.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

(s) Sébastien D'Astous
Le maire, Sébastien D'Astous

(s) Claudyne Maurice
La greffière, Claudyne Maurice